



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Comité Régional Occitanie

N° 5 – AOÛT 2021

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE  
☎ 05 61 13 22 66 ☛ : siege-cd@petanque31.fr

## C O M P T E R E N D U

Réunion au Sièg du CD31 – vendredi 2 juillet 2021 – 18h30

### Présent-e-s :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - CLAMENS Marie-Madeleine - FOURNES Emilie -  
MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - CROUZILLAT Alain - DELPY Serge - DUCASSE  
Gilbert - GALIANO Serge - HERNANDEZ Patrick - HUGUET Patrick - **LE  
MANACH Raymond** - MALBERT Guy - PINAUD Alain - RICARD Francis -

### Absentes excusées :

Mrs: AZEMA Alain - CARLES David - CORBI Paul - DEBEZI Frédéric - LANOTTE Joël -  
NEVEU Raymond - RAYNAUD Christian - VIGNERES Jean-Bernard

Mmes : LOZANO Lydie - ROUGES Jennifer

### *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Bonsoir à toutes et tous,

La situation sanitaire ne s'étant pas améliorée, loin s'en faut, les derniers protocoles reçus imposent aux clubs organisateurs des contraintes qui malheureusement débouchent sur les annulations de quasiment toutes les compétitions départementales, régionales ou nationales. La dernière en date étant FENOUILLET.

Le problème auquel nous avons à faire face, nous, élus du comité départemental, est de garantir coûte que coûte la tenue des championnats de clubs (CZC, CDC, CRC, CDF). Quelques clubs commencent déjà à parler de renoncer à ces organisations.

Donc, nous devons prendre des décisions pour les soutenir et leur garantir notre soutien, et même plus. Nous devons prendre en charge la responsabilité de l'organisation de ces compétitions, au risque qu'elles ne puissent se tenir, ce qui serait une catastrophe sportive, ajoutée au calendrier vidé de presque tous les concours.

La réunion exceptionnelle de ce soir a pour but de valider cette proposition d'une part, de mettre en œuvre une conduite à tenir identique partout, et enfin de désigner un élu pour chaque compétition concernée.

Je ne vous cache pas que nous sommes devant une situation critique, qui demande de notre part un investissement total.

Je ne pourrai pas, en qualité de responsable de ce qui reste encore le plus grand département de France, accepter que les compétitions de clubs dont nous sommes les garants, ne puissent se faire parce que notre mobilisation ne serait pas à la hauteur. Alors oui, nous allons devoir renoncer à jouer, oui nous allons devoir faire des déplacements et mouiller le maillot d'élite. Les frais de déplacement seront remboursés à tous ceux qui le souhaiteront, mais nous devons montrer que nous sommes des dirigeants sur le terrain, capables de remplacer les organisateurs, dans cette période si compliquée.

Nous apprendrons tous à vérifier les QR CODES ou autre document et nous démontrerons que contrairement à ce qui se dit parfois, nous ne sommes pas seulement bons à manger ou à se promener sur les Championnats de France. Merci à vous.

## **1) Organisation des Compétitions Clubs dans notre Département**

La 1<sup>ère</sup> question qui se pose est une question d'ordre administratif avec le contrôle du Pass'sanitaire. A ce jour, cette contrainte entraîne l'annulation de nombre de compétitions sur notre territoire. Nous souhaitons maintenir nos compétitions Clubs, Coupe de France, CZC, CDC, CRC et pour cela, nous proposerons aux Clubs que les élus du CD31, délégués sur ces compétitions, effectuent le contrôle à leur place.

Remarque : si les délégués étaient déjà présents sur les CDC et CRC, ils seront présents, en plus et pour cette saison, sur la Coupe de France et les CZC. Il faut savoir que, hors finales, cela représente 114 manifestations (avec un pic le 24 octobre avec 21 manifestations à couvrir !) ; nous sommes 27 élu(e)s soit environ 4/5 délégations par personne.

Pour couvrir toutes les compétitions qui ne sont pas en nombre égal dans chaque District, les membres de Districts devront se répartir les tâches.

Après un long mais constructif débat, tous les membres présents se prononcent « POUR » sur le principe ; les dix absents s'étant, en amont, positionnés sur le tableau des délégations qui leur avait été envoyé, le principe est adopté à l'unanimité. Reste à développer ...

Déroulement

L'application « Tous-anti-covid-vérif » doit être téléchargée sur le téléphone.

- En CDC, CRC & CDF : le contrôle du pass-sanitaire se fait au dépôt de la liste des équipes et avant le contrôle des licences.
- En CZC : le contrôle du pass-sanitaire doit se trouver avant le graphique et donc avant l'inscription des équipes au graphique.

Pour identifier les personnes contrôlées et aptes à jouer, le Comité a acheté des bracelets papier indéchirables (15 000 pièces) qui devront être passés aux poignets des joueurs contrôlés par le Délégué. Ces bracelets seront de couleurs différentes en fonction des journées de compétition. Une estimation a été faite par anticipation, de la participation sur chaque compétition afin de répartir au mieux les bracelets par journée.

Ces recommandations posées, le tableau des délégations complet est présenté sur le vidéo projecteur pour permettre à chacun de se positionner ...ce qui prit pas mal de temps !

Le président remercie chacun pour son implication dans ce travail fastidieux.

## **2) Questions diverses**

 Raymond LE MANACH

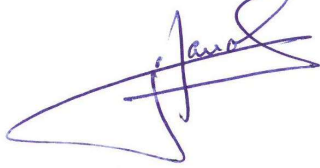
« J'ai adressé un mail à la Fédération pour connaître les catégories sportives encore disponibles pour l'organisation d'un Championnat de France sur la mandature. Nous avons reçu le calendrier des Championnats disponibles pour les 3 années à venir mais il faut attendre fin octobre 2021 pour connaître les éventuelles candidatures non validées. Nous en reparlerons le moment venu, mais je souhaiterais engager notre Département dans l'organisation d'un championnat de France, en collaboration avec un club prêt à nous accompagner. »

 Brigitte SANS

Comment se passe l'application du pass-sanitaire au sein des Clubs ?

Il s'agit de la gestion du Club dans laquelle nous ne nous immisçons pas. Il appartient aux Clubs de faire respecter les consignes du pass-sanitaire reçues de leur mairie. Il en va de la responsabilité des Clubs. Le pass-sanitaire reste la propriété de son titulaire.

*Le Président,  
Raymond Le Manach*



*La secrétaire,  
Marie-Madeleine Clamens*

